

Communiqué de presse

Cergy, le 3 octobre 2023

SEANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 2 OCTOBRE 2023

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 2 octobre 2023, et ont délibéré sur 22 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **7 116 124,83 € à 22 collectivités (dont 20 communes)** pour des travaux de rénovation, restructuration, extension et reconstruction de 39 écoles et groupes scolaires du département ainsi que la construction d'une nouvelle école élémentaire et de deux nouveaux groupes scolaires, dans le cadre du Fonds Val d'Oise Territoires
- **890 207 € à 16 collectivités** pour l'entretien et la rénovation des voiries communales et intercommunales, dans le cadre du Fonds Val d'Oise Territoires
- **239 000 € à deux bailleurs sociaux (ANTI Habitat et CDC Habitat)** pour l'aménagement de 24 logements et de deux espaces communs dans le cadre de projets inscrits dans la programmation d'Aide à la Vie Partagée (AVP)

Le chiffre du jour : **9 587 580,67 euros**, le montant alloué aujourd'hui aux communes, agglomérations et syndicats intercommunaux dans les secteurs de l'éducation, de la sécurité, de la petite enfance, de l'environnement et des mobilités dans le cadre du Fonds Val d'Oise territoires.

La Synthèse

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – INNOVATION – AIDE AUX COMMUNES

Val d'Oise Territoires - Aides départementales aux communes pour des travaux de rénovation, restructuration, extension et reconstruction de 39 écoles et groupes scolaires du département ainsi que la construction d'une nouvelle école élémentaire et de deux nouveaux groupes scolaires : 7 116 124,83 € alloués. Les élus accordent les subventions suivantes :

- 13 642,20 € à la commune d'Argenteuil pour des travaux d'installation de dispositifs Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) au sein des écoles Ambroise Thomas, Jacques Prévert, Volembert, Anne Franck et Jean-Jacques Rousseau.
- 114 392,35 € à la commune de Beauchamp pour des travaux de reconstruction au sein de l'école Paul Bert qui permettront l'aménagement et la création de trois salles de classe et d'une salle dédiée à l'accueil périscolaire.
- 45 747,93 € à la commune de Belloy-en-France pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures au sein du groupe scolaire Albert Boucher.
- 173 938,25 € à la commune de Bezons pour des travaux de requalification de la cour de récréation du groupe scolaire Louise Michel en « cour oasis ».
- 14 915,93 € à la commune de Cormeilles-en-Parisis pour des travaux de peinture et de mise aux normes d'accessibilité au sein du groupe scolaire Jules Ferry.
- 37 238,74 € à la commune de Deuil-la-Barre pour des travaux de mise en peinture, de réfection des toitures et de mise aux normes des centrales incendie au sein des écoles Mortefontaine, Lac Marchais, Pasteur 1 et Henri Hatrel.
- 132 614,75 € à la commune d'Eragny-sur-Oise pour des travaux de remplacement des menuiseries au sein du groupe scolaire de La Challe.
- 7 600,78 € à la commune d'Ermont pour des travaux de rénovation et de mise en accessibilité au sein de l'école maternelle du groupe scolaire Maurice Ravel.
- 160 548,07 € à la commune de Franconville pour des travaux de remplacement des menuiseries extérieures, de la verrière et du mur rideau, ainsi que l'isolation des façades au sein de l'école élémentaire des Quatre Noyers ; des travaux de remplacement des menuiseries et de quatre portes au sein de l'école maternelle Bel-Air ; des travaux de réaménagement des circulations au sein de l'école élémentaire Carnot ; et des travaux de rénovation des sanitaires des filles au sein de l'école Jules Ferry
- 324 550 euros à la commune de Garges-lès-Gonesse pour des travaux de rénovation thermique au sein de l'école maternelle Eiffel.

- 139 601,75 € à la commune de Jouy-le-Moutier pour des travaux de réfection, de rénovation, de réaménagement et de mises aux normes au sein des écoles du Village, des Vaux-Labours, des Jouannes, des Eguerêts et du Noyer.
- 89 842,48 € à la commune de La-Frette-sur-Seine pour des travaux de rénovation énergétique grâce à la mise en place d'un faux plafond isolant et le remplacement des luminaires, ainsi que des travaux de mise en sécurité incendie au sein du groupe scolaire Aristide Briand ; ainsi que des travaux de rénovation énergétique par la mise en place d'une isolation thermique intérieure et le remplacement des menuiseries et des travaux de sécurité incendie, de réfection et de mise aux normes électriques du groupe scolaire Calmette et Guérin.
- 145 891,25 € à la commune de Soisy-sous-Montmorency pour des travaux de rénovation et de mise aux normes au sein des écoles Jacques Prévert, Descartes, Jean de la Fontaine, Les Sources, Emilie Roux et Saint-Exupéry.
- 450 000 € à la commune de Valmondois pour des travaux de rénovation et de rénovation énergétique au sein du groupe scolaire Hoffmann.
- 1 300 000 € à la commune d'Andilly pour la construction d'une école primaire sur le secteur de La Berchère comprenant huit salles de classe et une demi-pension.
- 2 200 000 € à la commune de Montigny-lès-Cormeilles pour la construction d'un groupe scolaire « Centre-Ville » comprenant quatorze salles de classe et une demi-pension.
- 401 726,51 € à la commune de Valmondois pour des travaux d'extension au sein du groupe scolaire Hoffman pour l'aménagement de cinq salles de classe et d'une demi-pension.
- 1 300 000 € à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) pour la construction d'un nouveau groupe scolaire au sein du quartier Marjobert à Cergy. Ce groupe scolaire sera composé de huit salles de classe et d'une demi-pension.
- 6 776,66 € à la commune de Frémécourt pour des travaux d'installation de nouveau matériel et équipement au sein de la cuisine de l'école communale.
- 36 772,80 € à la commune de Presles pour des travaux de rénovation, de réhabilitation, d'isolation, d'étanchéité et de sécurité au sein de l'école Brossolette et Nantouillet et l'école du Grand Chemin.
- 1 374 € à la commune de Saint-Martin-du-Tertre pour des travaux de création et d'aménagement d'un tapis de sol au sein de la cour de l'école maternelle Pauline Kergomard.
- 18 950,40 € à la commune de Survilliers pour des travaux de remplacement des portes au sein de l'école Romain Rolland.

Val d'Oise Territoires - Aides départementales à la commune d'Argenteuil et la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France (CARPF) dans le secteur de la sécurité : 163 310 € alloués. Les élus accordent les subventions suivantes :

- 156 152 € à la commune d'Argenteuil pour l'intégration d'une intelligence artificielle dans le dispositif de vidéoprotection afin de détecter automatiquement des problématiques prédéfinies dans un filtre.
- 7 158 € à la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France (CARPF) pour le renouvellement de 15 caméras au musée Archéa à Louvres.

Val d'Oise Territoires - Aides départementales aux communes pour la rénovation et la construction d'établissements et de services d'accueil de la petite enfance : 403 115,61 € alloués. Les élus décident d'accorder les subventions suivantes :

- 10 631,04 € à la commune de Deuil-La-Barre pour la rénovation et le réaménagement de la Maison de la petite Enfance, un établissement multi-accueil. Les travaux consistent à cloisonner l'accueil et la salle de psychomotricité pour la transformer en deux dortoirs pour la section des grands, décroisonner les dortoirs actuels de la section des grands pour créer une salle de psychomotricité et ajouter trois postes supplémentaires de visiophonie.
- 8 760,75 € à la commune de Montlignon pour la rénovation de la centrale d'air de la crèche « La Poussineraie » qui accueille 30 enfants.
- 383 723,82 € à la commune de Saint-Witz pour la construction d'une Maison de l'Enfance qui comprendra un Centre de loisir pour 120 enfants et une crèche de 30 berceaux. La crèche comprendra deux salles d'activités, une pour les grands, l'autre pour les bébés.
- 25 000 € à la commune de Saint-Witz pour la construction d'une crèche de 30 berceaux

Val d'Oise Territoires - Aides départementales dans le cadre du déménagement d'un établissement d'accueil de la petite enfance. Les élus décident d'accorder une subvention de 275 000 € à l'association Organisation des associations de Parents et Amis des personnes handicapées mentales (ODAPE195) pour le déménagement du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) et de la crèche inclusive « La Ribambelle » qui comprend 20 berceaux, du 108 rue Denis Roy à Argenteuil au 114 quai de Bezons dans un bâtiment entièrement rénové. Ce déménagement augmentera la capacité d'accueil de 10 places.

Val d'Oise Territoires - Aide départementale à la commune de La Roche-Guyon pour la restauration d'un escalier, dans le but de sécuriser un chemin rural, inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Les élus décident d'accorder une subvention de 1 720 € à la commune. L'escalier est actuellement en très mauvais état et présente un risque pour la sécurité des usagers. Les travaux consistent à démonter l'enseigne structure pour construire un nouvel escalier.

Val d'Oise Territoires - Aides départementales aux Syndicats intercommunaux dans le secteur environnement et développement durable : 355 543,28 € alloués. Les élus décident d'accorder les subventions suivantes :

- 29 296,88 € au syndicat intercommunal des eaux d'Arronville-Berville pour des travaux d'aménagements visant à protéger le captage des ruissellements agricoles sur la commune de Berville. Les travaux consistent à terrasser le terrain, planter une haie sur 70 mètres et l'ensemencement ainsi que la pose d'un regard de surverse.
- 326 246,40 € au syndicat intercommunal d'assainissement d'Arthies – Maudétour-en-Vexin, pour reconstruire la station d'épuration intercommunale qui dessert les communes d'Arthies et de Maudétour-en-Vexin.

Val d'Oise Territoires – Aides départementales aux communes dans le secteur de l'environnement : 135 413 € alloués. Les élus décident d'accorder les subventions suivantes :

- 31 082,50 € à la commune de Vauréal pour des travaux de végétalisation et de déminéralisation d'une partie de la cour du groupe scolaire de l'Allée Couverte. Ces travaux ont pour but de favoriser l'ombrage dans la cour et l'infiltration des eaux de pluie de la parcelle. Le remplacement des enrobés noirs par des enrobés rouges est également prévu, afin de réduire l'effet « îlot de chaleur ». Des jeux à grimper seront installés pour les enfants.
- 85 580 € à la commune de Saint-Gratien pour la création d'un jardin pédagogique à proximité du collège Jean Zay - cet aménagement permettra de proposer aux scolaires et périscolaires de 3 à 15 ans un programme éducatif appelé « de la graine à la graine » - et pour des travaux de démolition d'une dalle en béton dans le parc Barrachin afin de construire une nouvelle aire de jeu sur un sol amortissant composé de copeaux de bois et d'un sol enherbé.
- 18 750 € à la commune de Deuil-La-Barre pour la création d'une zone humide dans le parc de la Chevrette. Cet aménagement a pour objectif de créer de nouvelles niches écologiques et ainsi permettre d'augmenter le potentiel de biodiversité tout en sensibilisant les habitants à une biodiversité insoupçonnée.

Val d'Oise Territoires – Aides départementales aux communes dans le secteur des routes et des mobilités : 890 027,59 € alloués. Les élus décident d'accorder les subventions suivantes :

- 75 000 € à la commune de Beauchamp pour la réfection de la chaussée et des trottoirs, du chemin de la Butte de la Bergère. Cette rue sera mise en sens unique, avec contre-sens cyclable en zone 30. Le stationnement sera maintenu uniquement du côté pair et les trottoirs respecteront la norme personne à mobilité réduite (PMR). Un plateau sera mis en place au niveau de l'intersection avec l'allée Chopin.

- 7 698,18 € à la commune de Frouville pour la réfection du trottoir rue du Margat jusqu'au 45 bis Grande Rue afin de sécuriser la liaison entre l'école et la salle polyvalente. Les travaux consistent à faire le revêtement du trottoir et à reprendre les bordures et les caniveaux.
- 112 689,47 € à la commune de Gonesse pour des travaux d'enfouissement des réseaux télécom et d'éclairage public ainsi que la réfection de la voirie avenue des Aubépinés. Ces travaux permettront de faciliter les sorties des voitures des habitations existantes et la création de places de stationnement.
- 75 000 € à la commune de L'Isle Adam pour des travaux d'aménagement de la rue Bergeret afin d'améliorer la qualité d'usage de l'espace public en sécurisant les déplacements vers les équipements publics : groupe scolaire, collège, centre culturel, jardin de ville...
- 71 610,14 € à la commune de La Frette-sur-Seine pour des travaux de réfection et de reprise d'affaissement de chaussées et de trottoirs, chemin du Travers Cailloux, rue André Ribaud, rue de la Gare, rue du Tertre et boulevard de Pontoise.
- 21 342,90 € à la commune de Sagy pour la création d'un parking rue Maurice Vauvillier à destination de la clientèle des commerces de proximité. Les travaux consistent à aménager un parking de huit places, dont une pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), avec un revêtement minéralisé.
- 120 000 € à la commune de Survilliers pour des travaux de requalification et d'enfouissement des réseaux télécoms, électriques et éclairage public de la Grande Rue. Les travaux prévoient l'aménagement de bandes végétalisées et grimpantes, de plateaux surélevés pour une traversée sécurisée au niveau du Parc des Tilleuls ainsi que du musée de la Cartoucherie et des places de stationnement en pavés enherbés ainsi que du stationnement en alternance avec des arbres.
- 10 573,05 € à la commune de Vienne-en-Arthies pour des travaux de réfection rue des Moulins, rue de la Vallée du Roy et route de Villeneuve.
- 70 319,53 € à la communauté de communes Carnelle Pays de France (CCPF) pour des travaux de réfection sur le chemin rural n°6 à Baillet-en-France, rue des Sablons à Bellefontaine, chemin de Saint-Martin à Belloy-en-France, rue de Bertinval à Chaumontel, route de Baillon et rue de Rocquemont à Luzarches.
- 75 000 € à la communauté de communes Sausseron Impressionnistes pour des travaux de réfection des voiries communautaires 35 et 36 sur les communes d'Auvers-sur-Oise et de Butry-sur-Oise, ainsi que sur les trottoirs.
- 75 000 € à la communauté de communes Vexin Centre pour des travaux de réfection des liaisons Berville/Arronville, Le Heaulme/Le Rosnel, Le Rosnel/Bréançon, Le Heaulme/Marines, Gadancourt/Avernes, Gadancourt/RD 81, RD28/Sagy, Sagy/RD 38/RD 81, Saillancourt/RD 38 et Longuess/Rueil.

- 74 544 € à la communauté de communes Vexin Val de Seine pour la réfection de la route Le Héloy à Buhy, la route de Villarceaux à Chaussy, la route de Magny à Hodent et la route du Bois de l'Antenne à Villers-en-Arthies.
- 5 482,20 € à la commune de Franconville pour des travaux d'abaissement de trois bordures de trottoirs au niveau des passages piétons, rue Sergent Hurteau et rue de la Station.
- 31 044,67 € à la commune de Pontoise pour des travaux de réfection du parking du groupe scolaire Les Cordeliers. La zone de stationnement va être désimperméabilisée et des dalles en formes d'alvéoles seront posées.
- 14 722,95 € à la commune de Sannois pour des travaux de voirie afin de sécuriser la rue Maréchal Joffre, située à proximité de l'école René Prat. Le projet prévoit l'aménagement de deux plateaux surélevés avec rétrécissement de la chaussée et la pose de mobilier urbain sur le trottoir.
- 50 000 € à la commune de Soisy-sous-Montmorency pour la création d'un plateau surélevé rue Charles Godefroy/avenue des Courses et des travaux de réfection des trottoirs au niveau de ce plateau. Des potelets seront également installés au niveau des passages piétons.

Val d'Oise Territoires – Aides départementales à la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour le développement d'infrastructures et services favorisant l'usage du vélo. Les élus décident d'accorder 275 000 € pour la réhabilitation du chemin de halage en bord de Seine à Bezons en créant une voie verte et une piste cyclable. Ces aménagements cyclables représentent une distance totale de 2 km. Ils permettront de relier la passerelle Eole et le Pont de Bezons tout en assurant la continuité de l'itinéraire « Seine à vélo » reliant Paris à la Normandie.

Financement du Contrat d'Aménagement Régional (CAR) de la commune de Survilliers et de la communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS) : 957 229,60 € alloués. Les élus décident d'accorder les subventions suivantes :

- 359 779,40 € pour la commune de Survilliers pour un contrat d'aménagement régional comprenant l'aménagement d'une placette, place des Tilleuls et la construction d'un centre technique municipal de 2 700 m². Le site sera autonome en termes d'énergie grâce à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.
- 597 450,20 € pour la communauté de communes Vexin Val de Seine pour un contrat d'aménagement régional comprenant le réaménagement et l'extension du siège de l'intercommunalité situé à Magny-en-Vexin ainsi que le réaménagement des espaces publics de la zone d'activité économique de la Demi-Lune de Magny-en-Vexin.

SPORT – SOUTIEN AUX CLUBS ET AUX PRATIQUANTS

Subvention pour l'acquisition de matériel sportif onéreux à vocation collective : 12 294,20 € alloués. Les élus accordent les subventions suivantes :

- 7 000 € pour l'association sportive du Val d'Oise de water-polo pour l'achat d'un véhicule de transport collectif
- 4 000 € au Football Club de Villiers-le-Bel pour l'achat d'un véhicule de transport collectif
- 1 294,20 € à l'Albonaise Gymnastique de Franconville pour l'achat d'une piste gonflable

LOGEMENT – HABITAT

Subvention pour l'adaptation de 24 logements et de deux espaces communs pour des projets inscrits dans la programmation d'Aide à la Vie Partagée (AVP) : 239 000 € alloués. Les élus accordent les subventions suivantes :

- 99 000 € pour ANTIN Résidences pour l'adaptation de 12 logements en fonction des besoins des personnes et motorisation de deux portes de hall afin de faciliter l'accès aux parties communes.
- 140 000 € CDC Habitat pour la construction d'une résidence intergénérationnelle acquise en Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) de 141 logements à Frépillon, dont 12 identifiés habitat inclusif.

Contact presse :

Julie JOURET
julie.jouret@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 17

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).